

D2874
1994

GENDARMERIE
Département Judiciaire
Auditeur Militaire
Palais de Justice
1000 BRUXELLES
02/503.60.11

PRO



JUSTITIA

PV n° 1004

En cause :

- X . . .

Du chef de :

- assassinats

et :

- audition d'une personne
désirant garder l'anonymat

Suite à l'apostille n° 02
02545 H9+ C8 de 21.04.94
émanant de Monsieur
l'Auditeur Militaire
à Bruxelles

(sé) Ver Elst-Reul

AUDITORAT MILITAIRE
BRUXELLES

12 AOUT 1994

MILITAIR AUDITORAAT
BRUSSEL

Ce jourd'hui dix août mil neuf cent
nonante-quatre , à 1345 heures;

Nous soussigné(s) Artiges Guy, adjudant - CPJ

de gendarmerie,

en résidence à Bruxelles - Aud. Mil. ~~en tenue d'arme~~ (1)
en tenue civile, (1)

rapportons nous être rendu, aux date et heures du présent,
à Ceroux-Mousty où nous avons rencontré et entendu une
personne qui désire garder l'anonymat.

Cette personne nous déclare :

"

Je désire m'exprimer en langue française.

Je suis l'épouse d'un coppérant Belge. Je désire,
pour des raisons de sécurité, garder l'anonymat.

J'habitais dans le quartier de Kacyiru à Kigali. En
date du 06.04.94, vers 1700 hrs, j'avais décidé d'aller
voir ma soeur qui tenait un atelier de couture près de
l'hôtel " Le village Urugwiro ". Vers 1800 hrs, suite
à une panne de courant, nous avons fermé l'atelier et
avons décidé d'aller boire un verre à l'hôtel " Urugwiro"

Vers 1830 hrs - 1900 hrs, j'ai remarqué un militaire
qui circulait devant l'hôtel et qui était fort nerveux,
avec son fusil braqué devant lui. Je le connaissais de
C'était un membre de la Garde Présidentielle qui venait
régulièrement à l'atelier chez ma soeur pour avoir des
châtes de tissus pour nettoyer leurs armes. A un certain
moment ce militaire est venu vers nous car il connaissait
très bien ma soeur. Il nous a dit bonsoir et a ajouté,
toujours aussi nerveux, que "cela allait aller mal ce
soir " Il est ensuite parti. Nous n'avons pas compris
ce qu'il voulait dire d'autant que des grenades sautaient
.....

(1) Biffer la mention inutile